

Mortier millimétrique lissé pour revêtement décoratif de sols et élévations

- Excellente adhérence sur la plupart des supports neufs ou anciens
- Supports admissibles : béton, mortier, carrelage, plaques de plâtre, de fibre gypse, de fibrociment, plâtre, brique, panneaux dérivés du bois, anciennes peintures adhérentes
- Convient pour les sols, élévations, mobiliers intérieurs
- Faible épaisseur
- Montée en résistance rapide
- Adapté P4 / P4S



PRÉSENTATION



Composant A
Poudre colorée à base de ciment



Composant B
Résine en phase aqueuse

Composant A + Composant B

Après mélange, le mortier coloré obtenu est facilement applicable au plateau ou à la lisseuse. Après application, le revêtement est nuancé en couleur et en aspect.

PROPORTIONS DE MÉLANGE



Composant A
20 kg de poudre

pour

Composant B
5 kg de résine

DILUTION

Aucune

RENDEMENT



Adapté P4 / P4S
Sol : 3 kg / m²



Élévation : 2 kg / m²

MATÉRIEL



Balance, malaxeur avec turbine 3 ailes (spéciale mortier), monobrosse, surfaceuse diamant, ponceuse orbitale, aspirateur, plateaux et lisseuses

COULEURS



Nuancier 90 couleurs

CONDITIONS D'UTILISATION



Température ambiante, température du support et température du produit : 5 à 30°C

▲ En dehors de cette fourchette, les propriétés esthétiques et mécaniques du produit ainsi que son adhérence au support peuvent être minimisées.

DURÉE PRATIQUE D'UTILISATION DU MÉLANGE



2 heures (à 20°C)

▲ La durée d'utilisation diminue fortement lorsque la température dépasse 20°C.

TEMPS DE SÉCHAGE



Entre les couches	24 heures*
Avant vernis, hydrofuge ou cire	24 heures*
Avant pose des meubles et mise en eau	7 jours
Avant pose des tapis	15 jours

* A 20°C et 65% d'humidité relative

Délais à adapter en fonction de la température, de l'humidité et de la ventilation du local.

NETTOYAGE DES OUTILS



A l'eau avant séchage du produit.

PRÉPARATION DU SUPPORT

Se référer à la norme NF DTU 26.1 Travaux d'enduits de mortiers et au Cahier des Prescriptions Techniques du CSTB n°3634 et n°3635 Exécution des enduits de sol intérieurs pour la pose de revêtements de sol.

Le support devra notamment présenter une cohésion supérieure à 1 MPa. Il sera bien sûr propre, sain, débarrassé des parties non adhérentes et exempt de traces d'huile, de graisse, de laitance, etc.

Les fissures et les joints devront être traités dans les règles de l'art.

▲ Le mortier **LUCEM Choc** fissurera si le support vient à fissurer.

DALLES BÉTON, CHAPES CIMENT ET RAGRÉAGES

Les supports ne doivent pas présenter de tâches d'humidité ou de moisissure, d'efflorescences ou de salpêtre. Leur humidité devra être inférieure à 5% en masse.

① Poncer

Poncer au diamant les dalles béton et les chapes ciment neuves ou anciennes afin de les déglacer et d'éliminer les éventuelles impuretés. Éliminer la poussière avec un aspirateur.

② Bouche pore

Appliquer le bouche pore **AD LUCEM** en 1 à plusieurs couches en fonction de la porosité du support.

Vérifier la porosité du support avec le « test de la goutte d'eau » : déposer une goutte d'eau et mesurer le temps au bout duquel elle a pénétré. Reproduire le test à plusieurs endroits du support.

Si la goutte d'eau disparaît en moins d'une minute : le support est très poreux et devra être préparé avec plusieurs couches de bouche pore **AD LUCEM**. Si la goutte d'eau est absorbée au bout d'1 à 5 minutes : le support est normalement poreux et 1 seule couche de bouche pore suffit.

Se référer à la fiche technique du bouche pore pour la mise en œuvre.

→ Le bouche pore évite la dessiccation du **LUCEM Choc**, promeut l'adhérence et évite le bullage.

CHAPES ANHYDRITES

Les chapes anhydrites devront présenter une humidité résiduelle inférieure à 0.5%. Elles devront être poncées et sans aucune poussière.

La bande compressible des joints périphériques devra être conservée.

① Bouche pore

Appliquer le bouche pore **AD LUCEM** en 1 à 2 couches en fonction de la porosité de la chape. Se référer à la fiche technique du bouche pore pour la mise en œuvre.

▲ Dans le cas de sols chauffants, une première mise en température du sol doit avoir été réalisée avant

la pose du revêtement et le chauffage doit être interrompu 2 jours au minimum avant l'exécution des travaux. La remise en chauffe ne peut intervenir qu'après un délai minimum de 2 jours après la fin de l'application du revêtement et des finitions. Se référer au Cahier des Prescriptions Techniques du CSTB n°3578 Chapes fluides à base de sulfate de calcium.

ANCIEN CARRELAGE

① Poncer

Éliminer les carreaux cassés ou sonnant creux. Poncer au diamant pour déposer l'émail des carreaux céramiques et les traitements de surface des pierres et terres cuites.

② Bouche pore

Appliquer le bouche pore **AD LUCEM** en 1 à plusieurs couches en fonction de la porosité du support. Se référer à la fiche technique du bouche pore pour la mise en œuvre.

③ LUCEM Choc base

Ratisser les joints à l'aide du mortier **LUCEM Choc base**.

Appliquer ensuite une couche de **LUCEM Choc base** sur l'ensemble de la surface.

④ Poncer

Poncer au diamant pour niveler toute la surface.

⑤ Bouche pore

Appliquer 1 couche de bouche pore **AD LUCEM**. Se référer à la fiche technique du bouche pore pour la mise en œuvre.

ANCIENNES PEINTURES DE SOL

① Poncer

Éliminer totalement la peinture par ponçage au diamant pour revenir à un support avec une cohésion supérieure à 1 MPa.

ÉLÉVATIONS

■ Murs en béton et enduits à base de ciment

① Brosser, ratisser

Les supports mortiers de ciment et voiles béton uniformes devront être brossés à sec pour éliminer les éventuelles efflorescences. Les supports non uniformes devront être ratisés avec un enduit adapté*.

② Bouche pore

Appliquer une couche de bouche pore **AD LUCEM**. Se référer à la fiche technique du bouche pore pour la mise en œuvre.

PRÉPARATION DU SUPPORT

■ Enduits au plâtre, ouvrages en plaque de plâtre et carreaux de plâtre

① Imprimer

Appliquer une impression adaptée au support.

② Primaire d'adhérence

Appliquer une couche de primaire d'adhérence **AD LUCEM**. *Se référer à la fiche technique du primaire d'adhérence pour la mise en œuvre.*

■ Cloisons en carreaux de terre cuite, murs maçonnés en blocs de béton cellulaire

① Ratisser

Ratisser avec un enduit adapté*.

② Bouche pore

Appliquer une couche de bouche pore **AD LUCEM**. *Se référer à la fiche technique du bouche pore pour la mise en œuvre.*

■ Ancienne faïence adhérente

① Poncer

Éliminer les carreaux cassés ou sonnant creux. Ponce la surface au diamant pour déposer l'email.

② LUCEM Choc-base

Ratisser les joints à l'aide du mortier **LUCEM Choc-base**.

Appliquer ensuite une couche de **LUCEM Choc-base** sur l'ensemble de la surface.

③ Poncer

Poncer au diamant pour niveler la surface.

④ Bouche pore

Appliquer une couche de bouche pore **AD LUCEM**. *Se référer à la fiche technique du bouche pore pour la mise en œuvre.*

■ Ancienne peinture murale

① Poncer

Éliminer par ponçage toutes les parties non adhérentes et dépolir la surface.

② Primaire d'adhérence

Appliquer une couche de primaire d'adhérence **AD LUCEM**. *Se référer à la fiche technique du primaire d'adhérence pour la mise en œuvre.*

■ Dérivés du bois

① Primaire d'adhérence

Les panneaux en dérivé de bois (contreplaqué, OSB, MDF) devront être préparés avec le primaire d'adhérence **AD LUCEM**. *Se référer à la fiche technique du primaire d'adhérence pour la mise en œuvre.*

▲ Une trame de renfort est au préalable nécessaire pour renforcer les raccords des panneaux ainsi que les tranches.

* Le ratisage permet de limiter les défauts esthétiques dus à des différences de porosité (spectre).

Pour cela, les enduits utilisés pour la préparation des fonds doivent être de même nature que le support. Ils ne doivent pas présenter de différence de porosité trop marquée par rapport à l'ensemble des supports. Les reprises et réparations ne doivent pas présenter de différence de structure avec le reste de la paroi.

SUPPORTS EN LOCAUX HUMIDES

Les travaux d'étanchéité préalablement effectués devront être réalisés suivant les règles professionnelles.

Le respect des formes de pente est indispensable pour éviter les eaux stagnantes. Une évacuation murale type Geberit ou équivalent est très appropriée.

EXTÉRIEUR

Seuls les revêtements minéraux parfaitement homogènes peuvent recevoir le **LUCEM Choc**. Nous consulter.

MISE EN ŒUVRE

PRÉPARATION DU MÉLANGE

① Gâcher

Mélanger la totalité du composant A avec la totalité du composant B avec un agitateur mécanique jusqu'à l'obtention d'une pâte homogène, sans grumeaux et de couleur uniforme.

Fractionner le produit en pesant précisément 4 kg de composant A (poudre) et 1 kg de composant B (résine) si l'équipe de pose n'est pas assez nombreuse.

PROPORTIONS DE MÉLANGE

Composant A Poudre	20 Kg	10 Kg	4 Kg
Composant B Résine	5 Kg	2,5 Kg	1 Kg
TOTAL	25 Kg	12,5 Kg	5 Kg

② Fluidifiant

Ajouter du fluidifiant **AD LUCEM** à convenance (jusqu'à 75 mL / kit de 25 Kg) pour la 2^{ème} couche de **LUCEM Choc®** pour un sol. *Se référer à la fiche technique du fluidifiant pour la mise en œuvre.*

→ Le fluidifiant augmente la durée d'utilisation du **LUCEM Choc®** et permet d'obtenir une surface plus lisse et fermée.

③ Eau

Éventuellement, amener à convenance le **LUCEM Choc®** par un petit ajout d'eau lorsque la température dépasse 25°C.

Certaines couleurs nécessitent également ce petit ajout d'eau pour obtenir une consistance facile à appliquer. La même quantité d'eau doit alors être ajoutée à toutes les gâchées pour éviter d'éventuels écarts de couleur.

④ Second malaxage

Procéder à un second malaxage juste avant utilisation pour assouplir le mélange.

APPLICATION

① 1^{ère} couche

En sol, appliquer une 1^{ère} couche de **LUCEM Choc®** au plateau denté (dents de 6 mm) pour régler l'épaisseur et la refermer immédiatement à la lisseuse type Parfait Liss'.

Sur paroi verticale, appliquer directement une couche fine de couverture à la lisseuse ou au plateau.

② Poncer

Après séchage, poncer la surface (grain 60) pour enlever les aspérités. Pour les sols utiliser impérativement une mono brosse. Dépoussiérer.

③ Bouche pore

Appliquer une couche de bouche pore **AD LUCEM**.
→ Le bouche pore évite la formation de bulles dans les couches suivantes.

④ 2^{ème} couche

Après séchage, appliquer la 2^{ème} couche de **LUCEM Choc®** et surfacer l'application à l'aide d'une lisseuse pour fermer le produit et obtenir les effets esthétiques désirés.

▲ Le non-respect du temps de séchage entre les couches peut entraîner des défauts esthétiques (spectres, couleur plus claire, etc.).

⑤ Poncer

Après séchage, poncer la surface (grain 80 ou 120) puis la dépoussiérer totalement. Pour cela, passer l'aspirateur avec soin et insistance. Désincruster la poussière restante à l'aide d'un pad et aspirer soigneusement à nouveau.

▲ Les résidus de poussière peuvent être à l'origine de désordres esthétiques (zones plus claires) et techniques (mauvaise accroche des couches de finition).

⑥ Joints de fractionnement

Marquer les joints de fractionnement éventuellement présents dans le support.

DOUCHES À L'ITALIENNE

① Gorges

Réaliser des gorges chanfrein horizontales et verticales en répandant et serrant le **LUCEM Choc®** dans tous les angles. Utiliser en talochage un tube PVC de diamètre 40 mm ou une truelle ronde.

② Parois verticales

Appliquer le **LUCEM Choc®** sur les parois verticales en venant mordre sur le sol.

③ Sol

Appliquer ensuite le **LUCEM Choc®** au sol.

PRÉCAUTIONS D'EMPLOI PARTICULIÈRES

Contient du ciment. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Ne pas respirer les poussières. Consulter la fiche de données de sécurité sur internet www.adlucem-matieres.com pour les précautions d'emploi et l'élimination des déchets.

FINITION

① LUCEMLiss®

Sur sol, appliquer une couche de **LUCEMLiss® AD LUCEM** avant l'application des vernis. *Se référer à la fiche technique du LUCEMLiss® pour sa mise en œuvre.*

Sur paroi verticale, le **LUCEMLiss®** n'est pas nécessaire, le stucage du **LUCEM Choc®** étant plus facile à réaliser en vertical qu'en horizontal.

→ Le **LUCEMLiss®** permet de fermer et lisser totalement la surface.

② Vernis / cire / hydrofuge oléofuge

Après séchage, appliquer le vernis, la cire ou la protection hydrofuge oléofuge **AD LUCEM** pour protéger le mortier. *Se référer aux fiches techniques des produits pour leur mise en œuvre.*

ENTRETIEN

INTÉRIEUR

Les surfaces vernies ou cirées devront être nettoyées avec les produits de nettoyage PLASTOR.

Les sols pourront être entretenus et rénovés avec le raviveur métallisant PLASTOR.

Se référer aux différentes fiches techniques pour la mise en œuvre des produits d'entretien et aux fiches de préconisations Entretien des sols cirés et Entretien des sols vernis.

▲ Quelle que soit la finition, tous les produits de nettoyage acides sont prohibés.

EXTÉRIEUR

La protection hydrofuge et oléofuge est à renouveler régulièrement pour une protection optimale.

CONDITIONNEMENT

Kit de 25 Kg



+



Composant A
Seau de 20 kg

Composant B
Bidon de 5 kg

Kit de 5 Kg



+



Composant A
Seau de 4 kg

Composant B
Bidon de 1 kg

STOCKAGE ET CONSERVATION

STOCKAGE

Composant A : stocker à l'abri de l'humidité

Composant B : stocker à l'abri du gel et des fortes chaleurs

CONSERVATION

1 an dans son emballage d'origine

DONNÉES TECHNIQUES

PROPRIÉTÉS PHYSICO-CHIMIQUES

Densité du mortier frais	2,04
Granulométrie	0 à 0,4 mm
Durée Pratique d'Utilisation à 20°C	60 minutes

TAUX D'HUMIDITE RÉSIDUELLE APRES 24 H

à 20°C (65% d'humidité relative)	< 1%
à 10°C (65% d'humidité relative)	< 4%

RÉSISTANCES MÉCANIQUES

RÉSISTANCE A LA COMPRESSION SELON NF EN 12190

à 28 jours	38 MPa
à 7 jours	28 MPa
à 24 heures	13 MPa

RÉSISTANCE A LA FLEXION SELON NF EN 12190

à 28 jours	11 MPa
à 7 jours	8 MPa
à 24 heures	4 MPa

Adhérence sur béton selon NF EN 1542	2,16 MPa
Locaux	Adapté P4 / P4S

CE 0
TECHNIQUE BETON - ZI Avenue Albert Einstein 77550 Moissy Cramayel - France 15 LUCCH-RPC-2015 09 09-00001
EN 13813 CT - C35 - F10 LUCEM CHOC
<p>Enduit de sol</p> <p>Réaction au feu : F1</p> <p>Emission de substances corrosives : CT</p> <p>Perméabilité à l'eau : NDP</p> <p>Perméabilité aux vapeurs d'eau : NDP</p> <p>Résistance à la compression : C35</p> <p>Résistance à la flexion : F10</p> <p>Résistance à l'usure : NDP</p> <p>Isolation au bruit : NDP</p> <p>Absorption du bruit : NDP</p> <p>Résistance thermique : NDP</p> <p>Résistance chimique : NDP</p>



Information sur le niveau d'émissions de substances volatiles dans l'air intérieur présentant un risque de toxicité par inhalation, sur une échelle de classe allant de A+ (très faibles émissions) à C (fortes émissions).



DÉCLARATION DES PERFORMANCES
N° LUCCH-RPC-2015 09 09-00001

- 1. Code d'identification unique du produit type : **LUCEM CHOC**
- 2. Numéro de type, de lot ou de série ou tout autre élément permettant l'identification du produit de construction, conformément à l'article 11, paragraphe 4 :
Voir emballage : nom du produit, date de fabrication, numéro de sac, usine de fabrication
- 3. Usage ou usages prévus du produit de construction, conformément à la spécification technique harmonisée applicable, comme prévu par le fabricant :
Enduit de sol
- 4. Nom, raison sociale ou marque déposée et adresse de contact du fabricant, conformément à l'article 11, paragraphe 5 :
TECHNIQUE BETON - ZI Avenue Albert Einstein 77550 Moissy Cramayel - France
- 5. Le cas échéant, nom et adresse de contact du mandataire dont le mandat couvre les tâches visées à l'article 12, paragraphe 2 :
Non Applicable
- 6. Le ou les systèmes d'évaluation et de vérification de la constance des performances du produit de construction, conformément à l'annexe V :
Système d'attestation de conformité 4
- 7. Dans le cas de la déclaration des performances concernant un produit de construction couvert par une norme harmonisée :
Le fabricant a réalisé le contrôle de la production en usine (CPU) et les essais de type initiaux selon le système 4.
- 8. Dans le cas de la déclaration des performances concernant un produit de construction pour lequel une évaluation technique européenne a été délivrée :
Non applicable

9. Performances déclarées

Caractéristiques essentielles et Performances	Spécifications techniques harmonisées
Réaction au feu : Ffl Emission de substances corrosives : CT Perméabilité à l'eau : NDP Perméabilité aux vapeurs d'eau : NDP Résistance à la compression : C35 Résistance à la flexion : F10 Résistance à l'usure : NDP Isolation au bruit : NDP Absorption du bruit : NDP Résistance thermique : NDP Résistance chimique : NDP	EN 13813 CT - C35 - F10

- 10. Les performances du produit identifié aux points 1 et 2 sont conformes aux performances déclarées indiquées au point 9.
- La présente déclaration des performances est établie sous la seule responsabilité du fabricant identifié au point 4.

Signé pour le fabricant et en son nom par :
Jacques Le Bruchec, Président Technique Béton

Fait à Moissy Cramayel Le 02.11.2015 Signature